BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-

Siège social : Rue Hédi Nouira Tunis

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Banque Nationale Agricole se propose de désigner **un administrateur représentant des actionnaires minoritaires** (En application de l'article 47 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°2021-05 du 19 aout 2021 relative au cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers et l'Arrêté du Ministre des Finances du 13-02-1997 portant règlement général de la bourse), par voie d'appel à candidatures et ce pour un mandat de 3 années renouvelable une seule fois.

I- Conditions d'éligibilité :

Le candidat éligible au poste d'Administrateur **représentant des actionnaires minoritaires** au Conseil d'Administration de la BNA doit remplir les conditions énumérées dans les « **Termes de Référence** », document à retirer auprès du Secrétariat Permanent de la Commission Interne des Marchés, Immeuble Annexe BNA 8ème Etage, Rue de Syrie - Tunis 1001 ou à télécharger sur le site web de la BNA : (<u>www.bna.tn</u>) et ce, à partir de la publication de cet avis.

Constitution du dossier de candidature:

Le dossier de candidature à présenter pour ce poste doit comporter les documents ci-après :

- Une demande manuscrite de candidature au poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires au nom de Madame la Présidente du Conseil d'Administration de la Banque Nationale Agricole ;
- Une lettre de motivation manuscrite présentant notamment le(a) candidat(e), les motifs de sa candidature, son profil, etc.
- Le document des ("Termes de Référence") portant la mention lu et approuvé ainsi que la signature légalisée du (de la) candidat(e).
- La fiche signalétique dûment remplie et signée par le (la) candidat(e) suivant modèle en **annexe1** du document (**''Termes de Référence'').**
- Le curriculum vitae du candidat portant la signature légalisée du (de la) candidat(e); suivant modèle en **annexe 2** du document (**''Termes de Référence''**).
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une copie conforme des diplômes obtenus.
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du (de la) candidat(e): Attestation(s) de travail originales ou copie(s) conforme(s) justifiant la qualité et l'expérience professionnelle.
- Les documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre de conseil d'Administration d'une société anonyme.
- Une attestation du nombre d'actions revenant au candidat à la date d'envoi de la demande de candidature;
- Une déclaration sur l'honneur, portant la signature légalisée du (de la) candidat(e) suivant modèle en **annexe 3** du document (**"Termes de Référence"**).

- Un engagement, portant la signature légalisée du (de la) candidat(e) suivant modèle en **annexe 4** du document (**''Termes de Référence'').**
- Un bulletin numéro 3: extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du bulletin numéro 3 auprès des autorités compétentes.
- Un certificat de non faillite récent ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du certificat de non faillite auprès des autorités compétentes.
- L'original ou copie certifiée conforme de l'attestation fiscale valable à la date limite de réception des candidatures.
- L'original ou copie certifiée conforme du certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou à la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale valable à la date limite de réception des candidatures.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés cidessus sera automatiquement éliminé.

NB : Le candidat s'engage à remettre à la BNA tout document jugé par elle nécessaire.

La BNA informe que les données et conditions relatives à la soumission à cet appel à candidatures sont disponibles sur son site web <u>: www.bna.tn.</u>

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser par écrit à la BNA, par voie de courrier électronique à l'adresse E-mail suivante: sarra.boubaker@bna.tn

II/ Remise du dossier de candidature :

Les candidats intéressés par le poste doivent faire parvenir leur demande sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Post ou déposé directement, contre décharge, au bureau d'ordre central de la BNA, Avenue Med V- 1001 Tunis, au plus tard le 10/02/2022 à 15h, date limite de réception des dossiers de candidature (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Il doit être présenté comme suit : une enveloppe fermée libellée au nom de Madame la Présidente du Conseil d'Administration de la BNA, et portant la mention :

A NE PAS OUVRIR- APPEL A CANDIDATURE AC n°1/2022 DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA

La liste des candidats éligibles sera arrêtée par le comité compétent.

Le représentant des actionnaires minoritaires sera élu, parmi la liste des candidats dont les dossiers ayant reçu la validation des autorités compétentes, par les actionnaires minoritaires au cours d'une séance spéciale.

Le candidat élu sera proposé à 1 'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2021.